



Baume les Dames

À Baume les Dames,
Le 03/05/2018

**Lettre RAR
RTE
À l'attention de Sébastien MARTIN
48 avenue de Gaulle
25460 ETUPES**

SERVICE AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Affaire suivie par André FORISSIER

plu@baumelesdames.org

N/Réf : BC/NS/AF/2018-227

Objet : Révision du PLU de Baume les Dames

Madame la Présidente,

En date du 26 avril 2017, le Conseil Municipal de Baume les Dames a prescrit, par délibération n°D 14/2017, la révision du plan local d'urbanisme communal, approuvé en décembre 2003.

Conformément aux dispositions des articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme, vous êtes, en votre qualité de personne publique associée, partenaire de notre réflexion.

Les motifs de cette révision sont les suivants :

- Mettre en compatibilité le PLU avec le SCoT du Doubs central approuvé en décembre 2016,
- Prendre en compte les évolutions réglementaires,
- Élaborer un nouveau PADD conforme aux nouvelles perspectives de développement et d'aménagement du territoire communal,
- Définir un nouveau zonage sur le territoire communal et élaborer un règlement en cohérence avec le nouveau zonage.

Vous trouverez ci-joint la copie de cette délibération.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

**Par délégation du Maire,
Bernard CHAMPROY,
Adjoint délégué à l'urbanisme**



Mairie de Baume les Dames

Boîte postale 42009 • 25112 Baume les Dames Cedex
Tél. 03 81 84 07 13 • Fax 03 81 84 31 05 • www.baumelesdames.org • #BaumelesDames

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire